

CS

CONSTRUCTIONS
PAYSAGÈRES

UNITES CAPITALISABLES

UC 1 : Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères. 120 heures

UC 2 : Réaliser des constructions paysagères avec liants. 120 heures

UC 3 : Réaliser des constructions paysagères non maçonnières. 160 heures

Nouveauté : Permis remorque EB
20 heures

100%
Reussite
examens

Renseignements

Responsable UFA : Maud BREMAUD
maud.bremaud@educagri.fr

Secrétariat apprentissage : Mercédès LOPEZ
05 49 93 70 52
cfa.thure@educagri.fr

Référente handicap : Aurore GIROIRE
aurore.giroire@educagri.fr

Domaine des Chevaliers
86540 Thuré



CS

Constructions Paysagères

En Alternance

Pôle de Formation
Nat'Thuré Végétal



CS

CONSTRUCTIONS PAYSAGERES

Objectifs

La formation permet de développer les connaissances et techniques pour gérer et réaliser des chantiers de constructions et de créations paysagères.

- ◇ Réaliser les travaux préparatoires au chantier de constructions paysagères,
- ◇ Savoir utiliser une mini-pelle,
- ◇ Réaliser les travaux de Voierie et Réseaux Divers,
- ◇ Réaliser les travaux de constructions paysagères,
- ◇ Gérer une équipe de chantier,
- ◇ Répondre aux exigences d'un cahier des charges,
- ◇ Respecter la réglementation en vigueur.

Le CS est organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment

Qualités requises

- ◇ Bonne condition et endurance physique,
- ◇ Qualités relationnelles et diplomatie,
- ◇ Rigueur,

Conditions d'admission en apprentissage

Être titulaire d'un diplôme de niveau IV (BAC PRO ou BP) OU justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau du diplôme ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein dans un autre secteur

Durée de la formation

Formation en alternance centre/entreprise sur une année:

- ◇ 12 semaines en centre, soit 420 heures,
- ◇ 36 semaines en entreprise,



Au sein de l'établissement

- ◇ Modalités pédagogiques : Positionnement, Travaux Pratiques, auto-formation, individualisation pour préparer la poursuite d'études ou l'entrée dans la vie active
- ◇ Plateau technique en aménagements paysagers
- ◇ Accès public handicapé, Restauration cantine, Possibilités d'hébergement
- ◇ Centre de ressources, salles informatiques,

MAÇON DU PAYSAGE

Il sublime les espaces verts en apportant de la structure.

SON ROLE

Le maçon du paysage réalise les travaux d'ouvrages maçonnés tels que dallages, allées, pavages, murets, escaliers, bordures et bassins...

Il pose des carrelages ou des pavés, taille des pierres sèches, assemble des gabions, coule du béton et réalise des coffrages, applique du mortier.

Il peut aussi s'occuper de la maçonnerie de bassins, cascades ou pièces d'eau, peut poser des ouvrages de bois ou d'autres matériaux, et des constructions modulables associées (pergolas, claustras, clôtures...).

SES COMPETENCES

- Maîtrise des techniques de maçonnerie et d'espaces verts,
- Notions en topographie, lecture de plans et documents d'exécution,
- Connaissances complémentaires en menuiserie, électricité, plomberie,
- Connaissance des techniques de drainage.

100%

Employabilité